

12225
Code INSEE

ST GEORGES DE LUZENCON
Commune

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier CADAUX, Maire.

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 466 123.93 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 19

VOTES : Contre Pour 16
3 abstentions

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	329 416.92 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	136 707.01 €
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	466 123.93 €
(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	-171 022.57 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-41 465.64 €
Besoin de financement F	=D+E -212 488.21 €
AFFECTATION = C	=G+H 466 123.93 €
1) Affectation en réserves R 1068 en Investissement	212 488.21 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	253 635.72 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionne
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte administrati

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Didier CADAUX, Maire, compte tenu de la transmission, le 11/02/2021 et de la publication le 11/02/2021.

A St Georges de Luzençon, le 11/02/2021.

Accusé de réception en préfecture
012-211202254-20210211-20210211_3-DE
Reçu le 15/02/2021

